

Un plan d'actions pour une ville toujours plus vertueuse



"Nous traversons une crise géo-politique et financière que nous ne pouvons ignorer et qui a des impacts non-négligeables pour nos concitoyennes et concitoyens et sur les collectivités territoriales. Face à cela, nous avons un devoir impérieux de préparer l'avenir de Colomiers pour en faire une ville toujours plus vertueuse."

Ce mardi 20 septembre 2022, lors de sa conférence de presse de rentrée, Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, a présenté le plan d'actions de la Ville en matière de transition énergétique, avec deux axes principaux de travail :

- o **La poursuite et l'amplification des actions de soutien au pouvoir d'achat des administrés**
- o **L'accélération de la transition socio-écologique et énergétique de la Ville**

A cet effet, Karine Traval-Michelet a missionné un groupe d'élus, *"une task force"*, qui devra proposer des actions concrètes d'ici le mois de novembre. *"Nous avons déjà des hypothèses que nous devons consolider : les premières pistes seront présentées lors du Débat d'orientation budgétaire du mois de décembre prochain."*

Soutien au pouvoir d'achat des ménages

En matière de pouvoir d'achat des Columérines et des Columérins, la Ville de Colomiers a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale.

"De nombreuses charges en augmentation pèsent déjà sur nos administrés : le taux communal de la taxe foncière restera donc stable. Il est déjà en-deçà de celui de communes de même strate", souligne Karine Traval-Michelet.

Les élus columérins ont également fait le choix de :

o **maintenir l'ensemble des aides**, comme le [Ticket sport](#) pour le paiement des licences sportives et le [Pass Mobilité](#) pour le remboursement des cartes Pastels et de tout ou partie des tickets Tisséo pour les seniors, les jeunes et les familles notamment.

o **ne pas augmenter les tarifs**, en particulier la restauration scolaire, l'Alae ou encore le prix d'entrée de l'Espace nautique Jean-Vauchère. *"A Colomiers, le repas est facturé de 0 à 3 euros, avec 35 à 40 % des familles qui bénéficient de la gratuité ou de la semi-gratuité de la cantine, quand en réalité le coût réel est de 9,40 EUR pour la collectivité", rappelle Mme le Maire en précisant "que malgré une augmentation du coût des denrées alimentaires de 200 000 euros sur le budget annuel 2022, nous maintenons la qualité de notre restauration".*

En complément, dès ce mois de septembre 2022, la Ville de Colomiers a mis en place de nouvelles actions pour contribuer au pouvoir d'achat des Columérines et des Columérins :

o [Extension de la gratuité et des tarifs réduits](#) pour les abonnements au Pavillon blanc Henri-Molina

o Lancement d'un [partenariat avec une mutuelle santé](#) à des tarifs négociés

Des actions pour une ville durable

"La préparation du budget 2023 se fait dans un contexte très contraint, différent de celui de la stratégie financière de début de mandat. Cela a un impact direct sur l'épargne et sur le budget d'investissement. Il faut être vigilants sur les dépenses de fonctionnement, aller rechercher des économies et réajuster les projets pour qu'ils répondent à nos objectifs de transition socio-écologique et énergétique", a indiqué Karine Traval-Michelet.

A cet effet, Karine Traval-Michelet a rappelé le travail mené depuis 2014 avec le bailleur social Altéal en matière d'amélioration de l'habitat. *"Plus de 1200 logements bénéficient de rénovations énergétiques et passent de l'étiquette E à l'étiquette B grâce aux opérations de rénovations, notamment dans les quartiers du Couderc, du Seycheron et du Poitou. Le Val d'Aran entre dans sa phase de travaux, tandis que les Fenassiers, en cours de finalisation, sont un chantier exemplaire sur le plan environnemental. Toutes ces actions contribuent à réduire les dépenses*

énergétiques des administrés", rappelle Mme le Maire.

Plusieurs actions sont également menées dans l'espace public :

o **Adaptation de l'éclairage public.** Actuellement de 1 heure à 5h30 du matin, les horaires d'extinction de l'éclairage public vont prochainement être étendus de minuit à 6 heures. *"Le périmètre de cette extinction sera également élargi. L'économie annuelle supplémentaire sera d'environ 100 000 euros",* complète Karine Traval-Michelet.

o **Réflexion sur les illuminations de Noël.** De la même manière, le temps d'illumination des décorations de Noël devrait être limité de 18 heures à 22 heures et de 6 heures à 8 heures.

o **Gestion différenciée des espaces verts et plan arbres.** La Ville de Colomiers poursuit son travail en gestion différenciée qui consiste à la fois à choisir des essences et spécimens résistants et peu gourmands en eau, tout en adaptant au plus juste l'arrosage grâce à l'utilisation de pluviomètres. En parallèle, la Ville de Colomiers passe de 300 arbres plantés en 2019 à 650 arbres plantés chaque année à partir de 2022.

D'autres actions sont d'ores et déjà programmées pour les bâtiments publics :

o **Réseau chaleur bois** en cours d'étude pour le Centre technique et le Centre de restauration municipal, qui viendra compléter les dispositifs de géothermie déjà en fonctionnement à Capitany et au Complexe de tennis du Cabirol.

o **Développement du photovoltaïque.** Déjà installé à la crèche du Château d'eau, au Complexe sportif de Capitany et dans les écoles Lucie-Aubrac et Simone-Veil, le photovoltaïque sera développé sur les toits du Centre de loisirs du Cabirol et de l'école maternelle Alain-Savary, dans le cadre d'un partenariat avec Citoy'enR. Une étude pour un déploiement complémentaire est en cours.

o **Plan écoles.** Ce plan prévoit deux axes : d'une part un travail sur la végétalisation et la déminéralisation des cours d'écoles *"afin de créer des îlots de fraîcheur"*, et d'autre part un travail sur la mise en oeuvre de dispositifs permettant de lutter contre la chaleur *"de manière plus durable qu'à l'aide de climatiseurs"*.

o **Projet peuplier avec Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse**, qui vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions et à planifier des travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

o **Gestion différenciée des températures dans les bâtiments municipaux.** Un travail est en cours pour définir les températures des bâtiments municipaux pour la période hivernale, avec un traitement différencié selon l'usage : *"On ne réfléchit pas de la même manière pour un Ehpad et une crèche, que pour un gymnase."*

o **Gestion de l'eau à l'Espace nautique Jean-Vauchère.** Les travaux prévus en 2023, dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement, devront prendre en compte les questions d'énergie et de récupération de l'eau.

Préparer la ville aux nouveaux déplacements

o **Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques.** 16 bornes (pour 32 places) équiperont désormais le territoire columérin.

o **Accompagnement de l'arrivée du métro**, en étudiant les rabattements de l'ouest toulousain.

"C'est un sujet que nous traitons conjointement avec le Maire de Plaisance-du-Touch, avec qui j'ai des réunions dès ce mois de septembre", a annoncé Mme le Maire, tout en rappelant sa mobilisation pour l'amplification du TER depuis le Gers "avec plus de fréquences et une tarification unique".

o **Apaisement des circulations automobiles** avec la transformation des grands boulevards en rues et la mise en place d'une zone 30, *"a minima pour le périmètre du centre-ville".*

o **Poursuite du maillage cyclable.** Colomiers compte près de 60 km de pistes cyclables, dont 5 km de plus réalisés en 2022 avec notamment la poursuite de la liaison vers Cornebarrieu et Blagnac, ainsi que la liaison En Sigal entre le centre-ville et la gare, et l'inscription dans le Réseau express vélo (REV) de Toulouse Métropole.

o **Renouvellement de la flotte des véhicules municipaux.** Les services municipaux comptent 26 véhicules électriques ou hybrides : *"La Ville va continuer le renouvellement du parc en ce sens", a indiqué Karine Traval-Michelet.*

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr